

**CONGRÈS JUIF CANADIEN CANADIAN JEWISH CONGRESS**

ÉDIFICE SAMUEL BRONFMAN HOUSE 1590 AVENUE DOCTEUR PENFIELD MONTRÉAL H3G 1C5 QUÉBEC (514) 931-7531 CÂBLES EMETCON MONTRÉAL

RÉGION DU QUÉBEC – QUEBEC REGION

Le 13 Janvier 1981

Président:**Chairman:**

FRANK SCHLESINGER

Madame Michèle Jean

Présidente

Présidente Comité Exécutif:**Chairman Executive Committee:**

FLORA NAGLE

"La Commission d'étude sur la
formation des adultes"**Vice-Présidents:****Vice Chairmen:**

MORTON BESSNER

ROSA FINESTONE

MIRIAM GARVIS

LOU ZABLOW

Palais de Justice

1 Notre-Dame E., 7ième étage

Montréal, P.Q. H2Y 1B6

Secrétaire:**Secretary:**

DAVID AUGUST

Madame,

Trésorier:**Treasurer:**

MORTY J. COHEN

Nous avons le plaisir de vous soumettre ci-joint les points de vue des principales organisations du Québec sur la formation des adultes et celle de l'éducation permanente au sein d'organisations bénévoles.

Officers:**Officers-at-Large:**

DAVID BENSOUSSAN

DR. CHARLES CHOCRON

DR. SEYMOUR MISHKIN

JOSEPH NUSS

Cet aide-mémoire représente les points de vue des Services Communautaires Juifs de Montréal, du Congrès Juif Canadien, Région du Québec, du District 22 du B'nai B'rith Canadien (Région de l'Est), de la Fédération Sioniste Canadienne, Région de l'Est, et du Conseil des Synagogues du Grand Montréal .

Conseiller Légal Honoraire:**Honorary Legal Counsel:**

YOINE GOLDSTEIN

Directeur Exécutif:**Executive Director:**

JACK KANTROWITZ

L'éducation permanente et l'amélioration de l'individu dans toutes les phases de la vie font corps avec la culture et la tradition juives. Les Services Communautaires Juifs de Montréal, le Congrès Juif Canadien, Région du Québec, le District 22 du B'nai B'rith, Région de l'Est, la Fédération Sioniste Canadienne, Région de l'Est, et le Conseil des Synagogues du Grand Montréal, organisations représentant la communauté juive du Québec, louent le Gouvernement du Québec pour avoir créé "La commission d'étude sur la formation des adultes" ainsi que ses efforts afin d'établir des politiques cohérentes et qui tiennent compte de ce domaine .

La communauté juive de Montréal est composée de nombreuses organisations dont les idéaux les préoccupations et les pôles d'intérêt sont divers. Les buts et objectifs de nos organisations couvrent un vaste ensemble d'activités dont: le service santé, les services sociaux, la culture et les divertissements, les services d'orientation, les activités sociales et fraternelles, la diffusion et la défense des droits de la personne .

L'histoire, la culture, la langue, les traditions et les valeurs constituent certains des thèmes sous-jacents de nos programmes d'éducation permanente à contenu juif. Les Centres Communautaires Juifs, les groupes fraternels, les centres culturels, les organismes de service et les synagogues, ont des programmes d'éducation pour adultes, des activités et des projets portant sur des thèmes juifs. Les cours de langue française et anglaise, les relations inter-personnelles, les droits de la personne, les arts et les artisanats, et le développement de cadres, démontrent en outre la vaste gamme des activités entreprises au sein de nos organisations. Nos programmes éducatifs sont mis à la disposition de tous les membres de la communauté du Québec et la participation à ces programmes est importante .


L'éducation pour adultes se divise essentiellement en deux parties importantes. La première se compose de programmes à l'échelle de la communauté, lesquels comprennent des suggestions et des documents qui sont orientés afin de pouvoir pallier aux besoins récréatifs, culturels et sociaux qui transcendent les différences entre groupes et individus.

La seconde partie émane de la politique de la province visant à venir en aide à chacun des groupes ethniques, culturels et religieux, afin qu'il renforce et mette en valeur sa propre culture. Ces domaines ont besoin de la préoccupation et de l'appui financier du Gouvernement. Toutefois, cet appui ne devrait pas entraîner avec lui une quelconque tentative de contrôle des buts et objectifs du contenu et des desseins du programme visant à promouvoir l'identité ethnique, religieuse et culturelle. Ces programmes doivent demeurer entre les mains des groupes respectifs devant chacun être responsable auprès de ses membres pour ce qui en est du contenu et de la mise en vigueur des programmes.

Vous trouverez également, attaché en annexe, un addenda soulignant le rôle actuel du Congrès Juif Canadien et du District 22 du B'nai B'rith en matière d'éducation permanente et de formation aux adultes .

Il nous fait plaisir d'avoir eu l'occasion d'exprimer les points de vue de la communauté juive à propos de ce sujet important .

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs .


Frank Schlesinger
Président

AIDE-MEMOIRE SUR L'EDUCATION PERMANENTE
PRESENTE PAR LE CONGRES JUIF CANADIEN.

L'éducation permanente joue un rôle primordial pour la région du Québec du Congrès Juif Canadien. En effet, elle occupe une grande partie de notre temps et, l'essentiel de notre programme et de nos ressources financières est dévolu à cette fin. Ce corollaire s'avère avant tout être vrai pour les membres de notre communauté à qui l'ensemble de ces activités s'adressent. Toutefois, le Congrès Juif Canadien, porte-parole de la communauté juive et entretenant des rapports avec l'ensemble de la communauté, est amené à réaliser des programmes d'éducation permanente visant à satisfaire les besoins de nos concitoyens québécois de confession et de culture différentes par rapport à la religion et à la culture juives.

Ces programmes éducatifs revêtent diverses formes. D'une part, le Congrès Juif Canadien peut se proposer de donner une série de conférences, de séminaires ou de présentations afin d'informer notre communauté de son passé, de la réalité présente ainsi que des projets collectifs d'avenir. De la même manière, des programmes culturels visent à informer et à recréer un vaste segment d'une population ayant acquis des connaissances de la culture et de la civilisation juives à des degrés différents par le biais de programmes culturels que nous réalisons.

D'autre part, le Congrès met au point des séries de programmes permettant aux gens déjà bien informés et/ou imprégnés d'une partie ou d'une autre de la culture juive, de travailler de façon plus intensive dans le cadre de projets d'élargissement et de connaissance plus avancée de la culture. Ainsi donc, les activités du Congrès tant dans le domaine du maintien de la culture que dans celui de l'épanouissement de celle-ci et enfin de la littérature Yiddich, sont mondialement connues. Ces activités ont acquis une grande réputation. La Conférence Internationale sur le Yiddich se déroulera l'année prochaine à Montréal. C'est une première en soi car en fait et pour la toute première fois elle se tiendra hors d'Israel.

Dans le cadre de ses activités, le Congrès offre également des programmes d'instruction publique proprement dits. Ceux-ci varient en intensité et durée compte tenu de la matière enseignée. Sous l'égide d'autres organismes, des cours et des programmes éducatifs subventionnés à même nos deniers sont réalisés par nous compte non tenu des cours et conférences que nous assumons. Les cours et programmes viennent enrichir la vie quotidienne de l'ensemble de la communauté juive du Québec, et plus particulièrement la région de Montréal. Enfin, le Congrès donne gracieusement des conférences, des entrevues télévisées, des programmes radiodiffusés, des films et d'autres ressources d'ordre éducatif à l'intention des organisations générales de la communauté québécoise. Ces programmes se tiennent non seulement à Montréal, mais aussi à travers le Québec. Ce fut récemment le cas de Shawinigan, Sherbrooke et de la ville de Québec où de tels programmes furent donnés par le Congrès Juif Canadien et par ses porte-parole. Ils tendent à réduire la marge d'ignorance réciproque entre les québécois de culture et de religion différentes, constituant ainsi à nos yeux un atout majeur dans le développement de toute la société québécoise.

Dans le même ordre d'idées, le Congrès collabore avec des institutions éducatives de la Province, afin d'y insérer des cours sur l'histoire juive dans les programmes scolaires de l'école secondaire. Ainsi, la Commission Scolaire Protestante du Grand Montréal a déjà fait figurer un cours à option sur l'Holocauste dans ses programmes d'études du secondaire. A l'heure actuelle, nous sommes en train de négocier avec les institutions catholiques pour en arriver aux mêmes fins. Il va sans dire que nous entretenons une collaboration étroite continue et quotidienne avec les services éducatifs de la communauté juive. Nous collaborons étroitement avec le Conseil de l'Education Juive, avec l'Association des Ecoles Juives et leurs écoles membres afin d'assurer la formation continue des maîtres en mettant à leur disposition des moyens utiles et nécessaires d'un caractère éducatif.

Ce travail d'éducation permanente englobe le vaste domaine des affaires culturelles juives. Seuls, ou de concert avec d'autres organisations, nous offrons les programmes éducatifs suivants:

../.

- Histoire et leçons à retirer de l'Holocauste
- Religion et tradition religieuse juives
- Le Yiddich, sa culture et sa littérature
- Histoire des Juifs au Québec et au Canada
- Relations avec Israël
- Situation des Juifs ailleurs dans le monde: surtout l'Union Soviétique
- Littérature et livres juifs
- Concerts et conférences sur la musique juive
- Programmes d'information civique et publique sur les affaires courantes au Québec et au Canada.

Cette liste n'est pas exhaustive. Toutefois, elle permet de dresser un bilan assez remarquable, sinon impressionnant, du travail du Congrès Juif Canadien en matière d'éducation permanente. Il nous semble que le Gouvernement se doit de soutenir tant moralement que financièrement les activités de l'éducation permanente au Québec. Il ne nous apparaît pas moins évident que le Gouvernement et les rouages administratifs ne disposent pas de l'expertise nécessaire pour en assurer cette fin. Les fonctionnaires des différents ministères ne connaissent pas en général assez bien les cultures minoritaires au Québec et dans notre cas tout particulièrement: la culture juive, pour lui permettre d'organiser, d'améliorer et de soumettre des programmes d'éducation permanente propre à ce domaine. De plus, nous sommes d'avis que les organisations et les communautés elles-mêmes sont plus aptes à savoir lequel des éléments de leur culture est mieux approprié aux besoins des communautés ainsi que les points de vue qu'ils aimeraient partager avec l'ensemble de la communauté. En outre, il nous semblerait souhaitable que l'éducation permanente soit clairement ancrée dans la vie sociale du pays. Le Gouvernement ne pourra guère autrement s'assurer de cette solide forme de vie sociale du pays qu'en faisant confiance aux organismes bénévoles et communautaires.

Pour tout groupe minoritaire, l'éducation permanente de ses membres et de l'ensemble de la communauté est de prime importance. La communauté juive à travers le Congrès et d'autres organismes oeuvrant

dans ce domaine considèrent cette obligation comme étant des plus sérieuses. Nous souhaitons vivement que le Gouvernement appuie nos activités et celles de nos organisations soeurs dont certaines ont présenté conjointement cet aide-mémoire. Nous sommes fermement persuadés que le travail de la Commission sera propice et permettra de faire avancer le travail en cours à travers le Québec. Nous lui souhaitons le plus vif des succès.



Frank Schlesinger
Président - Région du Québec
Congrès Juif Canadien.

FS/mh.

Montréal, le 13 janvier 1981.